

**Prime
COVID**

On marche

sur la tête



Lors du Comité technique du 5 juin dernier, la «Prime COVID» était présentée.

Seule la CGT n'avait pas voté «Pour» sur 2 points essentiels pour nous :

- la CGT demande un défraiement pour les jours de télétravail et donc une prise en compte financière des sur-coûts liés au télétravail ;**
- la CGT refuse la notion de mérite comme variable de distribution de la Prime, totalement subjective.**

L'enveloppe dédiée par le Président était importante et elle va créer de l'injustice ! Les agents ont été exemplaires pendant le confinement. Elles et ils ont travaillé dans des conditions exceptionnelles et ont continué de bâtir le service public.

Les paliers définis : 250 euros pour plus de 20 jours de télétravail ; ou 500 euros sur propositions des encadrants ; voir même jusqu'à 1000 euros !! Rien ne peut justifier un écart de 1 à 4 pour la prime !

La CGT dénonce toutes les mesures de favoritisme dans notre collectivité !

Se syndiquer à la CGT c'est défendre ses droits, obtenir des droits collectifs et se battre pour une société de progrès social !

